

Critères préalables avant de faire la transition au-delà des interventions du Palier 3

Si l'élève n'a pas été réceptif à la série d'interventions du Palier 2 :

Est-ce que les deux **approches individualisées** proposées dans le document « **la pyramide des interventions du CEBM** » au palier 3 ont été instaurées?



Non

Oui

Si l'élève est réceptif

Poursuivre avec les pratiques déjà instaurées

Si l'élève n'est pas réceptif

- Tout comme avec les tentatives effectuées aux paliers 1-2, assurez-vous que les points suivants soient considérés:
 - Est-ce que la stratégie a été appliquée à diverses fréquences et intensités?
 - Est-ce que la stratégie a été altérée en fonction de l'heure de la journée/jour de la semaine?
 - Est-ce que la stratégie a été adaptée selon les besoins spécifiques de l'élève?
- Est-ce que des soutiens individualisés (bac personnalisé, tableau de choix personnels) ont été assignés et/ou planifiés?
- Est-ce que la fréquence et l'intensité des mesures de soutien avec d'autres adultes prédéfinis (point-de-contact, centre de soutien bienveillant) ont augmentées?
- Est-ce que la fréquence et l'intensité des pauses hors classe (CSB, préposé) et des accompagnements individuels (scolaires, émotionnels/comportementaux) ont été amplifiées?
- Est-ce que la récréation et le dîner en lieu refuge (activités intérieures supervisées) ont été envisagés?
- Est-ce que des stratégies additionnelles ont été essayées? (au moins 2 à 3 pratiques individuelles)? Répétez les étapes ci-dessus.



Non

Oui

Si l'élève est réceptif

Poursuivre avec ces pratiques supplémentaires

Si l'élève n'est pas réceptif

- Si nécessaire et accessible, est-ce que l'équipe-école a demandé une évaluation d'un professionnel du centre de service scolaire (psychologue, psychoéducateur, orthophoniste, ergothérapeute, etc.)?
- Si nécessaire et accessible, est-ce que l'équipe-école a désigné des séances de soutien individualisées auprès du professionnel du centre de service scolaire (orthophoniste, conseiller en comportement)?
- Est-ce que l'équipe-école a envisagé un horaire adapté (cours d'éducation physique additionnels, quelques plages horaire au CSB) ou l'adoption d'un modèle d'intégration inversé (en utilisant le CSB en tant que lieu d'appartenance principal de l'élève)?



Non

Oui

Si l'élève est réceptif

Poursuivre avec ces pratiques supplémentaires

Si l'élève n'est pas réceptif

- Est-ce que l'équipe-école, avec le soutien du comité du CSB, a examiné le document de **Planification des interventions du CEBM** pour le palier 3?
- Est-ce que l'équipe-école a demandé le soutien de services externes (DPJ, CISS, médical, psychologique)?
 - Instituer un plan de service individualisé et intersectoriel (PSI/PSII)? Solliciter une consultation auprès de la personne-ressources ASRSE?
- Est-ce que l'équipe-école a considéré un horaire à temps partiel (uniquement la période du matin ou les matières principales)?



Non

Oui

Si l'élève est réceptif

Reste au Palier 3

Si l'élève n'est pas réceptif

Aller **au-delà*** des interventions de niveau scolaire du Palier 3

Valorisation de la **corégulation** et créer de l'espace pour évacuer les émotions en tant que composantes essentielles d'une intervention réussie.

La tenue d'un journal ou d'un registre de suivi faciliterait le processus de réflexion et permettrait de s'assurer que l'évolution quant à l'intervention est documentée.

Ces étapes ne sont pas prescriptives, ni linéaires (il ne s'agit pas d'un processus générique), mais plutôt des suggestions pour soutenir l'élève le plus efficacement possible.

* Les mesures qui excèdent les interventions de niveau scolaire de palier 3 peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à une affectation vers:

- un programme régional (classe à faible ratio)
- du tutorat à domicile
- des ressources externes (tels que les centres du CISSS, les points de service en jeunesse, le centre de répit communautaire et les programmes de jour en pédopsychiatrie)